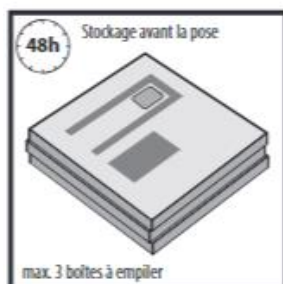


Mise en œuvre

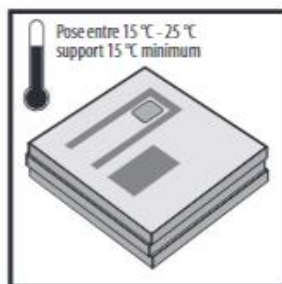
allura decibel



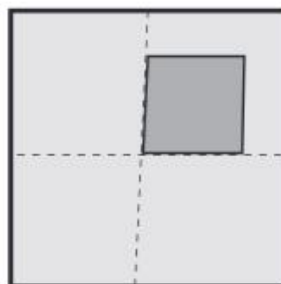
FLOORING SYSTEMS



Les dalles devront être stockées à plat dans le local, 48 heures précédant la pose.



Les dalles devront être stockées à une température comprise entre 15 et 25 °C.

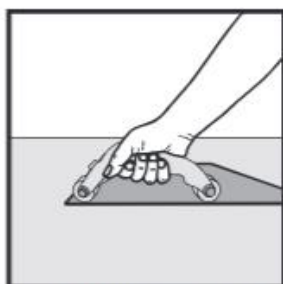


En cas de doute sur la préparation du support, contacter le fabricant.

La position des axes de démarrage doit être telle que la dimension des coupes en rive soit équilibrée et partout suffisante pour permettre un bon collage (1/2 dalle au minimum). Les supports destinés à recevoir les revêtements de sols doivent être propres, sains, secs, solides, plans et normalement absorbants, conformément au NF DTU, au CPT, à l'avis technique ou aux règles de l'art en vigueur.



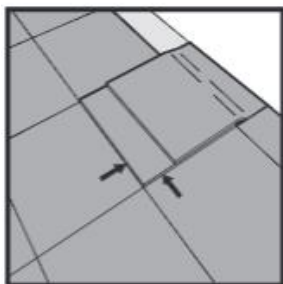
Étendre le produit de maintien (poissant/fixateur) au rouleau selon les préconisations du fabricant.



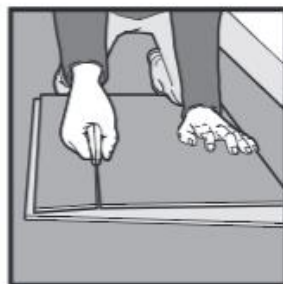
Mettre en place la première dalle en suivant les axes de pose et en marouflant.



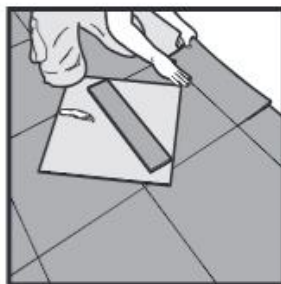
Poser et maroufler, joints bien serrés, les dalles entières suivantes, sur l'ensemble de la surface.



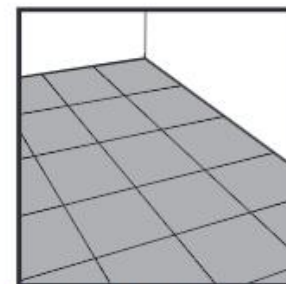
A
A-B-C : La pose des dalles de bordures s'effectue par report en terminant par les angles de la pièce.



B



C



Vue d'ensemble. Attendre au minimum 12 heures avant ouverture.

TYPE DE SUPPORT ADMISSIBLE	ACCEPTÉ	TOLÉRANCE *
Supports bois (panneaux rainurés et languetés)	Oui	Traiter les joints et têtes de vis avec un enduit de type 900 Europlan DSP de Forbo. Application d'un primaire de type 044 Europrimer
Ancien carrelage	Oui	Application d'un primaire et d'un ragréage désaffleurs < 1 mm et/ou joint < 2 mm
Anciens sols linoléum ou PVC compact (homogène ou hétérogène), caoutchouc, ou dalles semi-flexible sans amiante	Oui	Anciens sols parfaitement adhérents puis dépoussiérés, lessivés et rincés
Résine et sols peints	Oui	Supports sains et sans défaut
Supports à base de ciment	Oui	Dans le respect du DTU 53.2
Supports à base de plâtre	Oui	Dans le respect du DTU 53.2 ou de l'Avis Technique de la chape fluide
Anciens supports amiantés (compacts)	Oui	Dans le respect de la réglementation en vigueur (cf supports résilients compacts)

* Dans le respect de l'avis technique et de la notice de pose, et selon le classement UPEC des locaux.